

Autoroute, piste cyclable et fientes de canards



Avec l'arrivée de la Place des Canotiers, la piste cyclable a été aménagée «sur la rue Dalhousie au prix d'une voie de moins pour les véhicules et de bouchons de circulation monstres», dénonce l'auteur. (Collaboration spéciale Ian Bussières.)



POINT DE VUE
Le Soleil

Du 12 au 14 juillet derniers, trois reportages révélaient les manières insoupçonnées dont le Port de Québec, un organisme fédéral autonome géré par des non-élus, influençait la qualité de vie des gens en forçant directement ou indirectement des choix douteux d'investissements publics et d'aménagement du territoire. Explications dans l'ordre.

Au lac Laberge de la base de plein air de Sainte-Foy, un grand-père a raconté son dégoût en apprenant que le fond de l'eau où sa fille se baignait était tapissé d'excréments de canards. Ce lac est une ancienne gravière offrant une zone de baignade à peine plus grande qu'une piscine semi-olympique. Sans affluent ni effluent, et alimenté presque exclusivement par la nappe phréatique, le temps de renouvellement de son eau est de 11 ans. Selon l'Organisme des bassins versants de la Capitale (2015), «les plantes macrophytes couvrent abondamment le fond du lac et limitent, à certaines périodes et dans des zones limitées du lac, la pratique des activités de canotage et de baignade. Leur présence en grand nombre est le signe d'une eutrophisation bien amorcée.» À terme, la Ville prévoit investir 21 millions \$ à la base de plein air qui est attirante surtout pour la baignade et les sports aquatiques. Or, rappelons-nous la soirée organisée par le Musée de la civilisation en 2008, durant laquelle les gens pouvaient dire au maire Labeaume leurs rêves les plus fous pour Québec. Une adolescente proposa d'aménager un parc-plage quatre-saisons au bassin Louise afin de pouvoir, en plein centre-ville, se baigner l'été et patiner l'hiver, entre autres activités. La réponse du maire : «Je l'ai toujours trouvé bon, ce projet-là, mais il y a des gens qui ne veulent pas que je l'aime, qui ne veulent pas que je le

développe. [...] Je suis allé visiter l'autre jour la base de plein air de Sainte-Foy et je me suis dit : mon Dieu qu'on sait mal exploiter. Il y a une petite plage, elle pourrait être plus grande.» Le bassin Louise, un espace sous diktat portuaire et servant de marina avec de grands espaces inutilisés, est lié à l'eau du fleuve par une écluse et a une superficie de 25 piscines olympiques entre le marché du Vieux-Port et son extrémité ouest.

Place des Canotiers

Avant l'inauguration de la place des Canotiers dans le quartier Petit Champlain au printemps 2017, la piste cyclable appelée Corridor du littoral longeait le fleuve près du terminal de croisière du Port, parallèlement à la rue Dalhousie, permettant aux cyclistes d'éviter cette rue étroite et très achalandée. Aujourd'hui, la piste cyclable est sur la rue Dalhousie au prix d'une voie de moins pour les véhicules et de bouchons de circulation monstres. Or, cette voie est cruciale pour les automobilistes utilisant le traversier Québec-Lévis, et pour les pompiers advenant un incendie dans le Petit Champlain. L'incapacité du Port de continuer à faire cohabiter cyclistes et piétons autour de son terminal de croisière est désolante, avec pour conséquence un sérieux problème de trafic et de sécurité en plein coeur de Québec.

Place éphémère Montmorency

Il était gênant d'entendre les élus municipaux se pâmer devant la place éphémère Montmorency inaugurée le 13 juillet. Située sur le boulevard Sainte-Anne au bord du marais intertidal artificiel qu'est l'Étang de la Côte, cette place qualifiée par la Ville de «site enchanteur» permettant aux gens de «se réapproprier le fleuve» offre une vue sur le marais et sur... l'autoroute Dufferin-Montmorency et son bruit. Or, cette autoroute surdimensionnée (six voies) a été construite dans les années 70 pour desservir le port de Québec, dont les dirigeants promouvaient un gigantesque (260 hectares) projet d'extension sur les battures de Beauport pour y faire du transbordement de matières en vrac, une lubie expansionniste jamais réalisée. Les quartiers littoraux situés entre le domaine de Maizerets et le parc de la Chute-Montmorency sont aujourd'hui coupés du fleuve, avec la perte de qualité de vie correspondante.

Aujourd'hui, avec son projet Beauport 2020, le Port de Québec tente de s'agrandir en créant 17,5 hectares de nouveaux terrains à même le fleuve, à côté de la plage de Beauport dont les charmes et le panorama s'en trouveraient ratatinés. Le but est d'y augmenter le volume de matières en vrac transbordé, une activité dont les retombées économiques sont localement faibles et qui nécessite de vastes terrains parmi les plus précieux pour la qualité de vie d'une ville : ceux au bord de l'eau. Puisse cette lettre inspirer nos décideurs publics à défendre les accès publics au fleuve pour la qualité de vie qu'ils procurent.

Jean Lacoursière, Québec